

**LE JOUR, 1951
11 MAI 1951**

UNE POLITIQUE LOGIQUE - LA VOIE DU SALUT

M. le président du Conseil de Syrie constatait une fois de plus, avant hier, à la tribune de la Chambre syrienne, à propos des agressions d'Israël, **combien le droit est impuissant sans la force. Le droit, a-t-il dit, s'il n'est pas appuyé sur la force, est un mot vide de sens.** Le Président du Conseil de Syrie rejoint par là l'évidence et Pascal ; car si l'on ne peut obtenir que la force soit juste, encore faut-il que la justice soit forte. La justice désarmée n'est qu'une faible femme. Le moyen-âge prétendument obscur honorait mieux le droit que le siècle où nous sommes.

Mais si le droit ne se défend pas tout seul, si la force est son complément indispensable pour que l'injustice ne couvre pas la terre, **alors il faut chercher la force où elle se trouve et que le droit vive à son ombre ; alors, il faut partager avec d'autres la besogne qu'on ne peut faire soi-même et, par conséquent, se donner les alliés.**

Car, pour nous équiper les Syriens et nous, en moyens de défense moderne, **tous nos budgets ne suffiraient pas ; ni celui de l'Egypte, quant à elle,** quoique l'Egypte soit le plus peuplé, le plus opulent des pays de la Ligue. Il y a des dépenses qui vont au delà des forces ; il y a un surmenage auquel aucun des pays arabes ne pourrait s'astreindre impunément **tandis qu'Israël trouve aux Etats-Unis et ailleurs des moyens immenses, des moyens illimités.**

Que signifie dans ces conditions la politique de solitude de certains pays de la Ligue ? Qu'est-ce que ce consentement quasi désespéré à s'armer sans le concours des Méditerranéens du nord, puisque les Arabes seuls ne pourraient couvrir ni la Méditerranée, ni seulement leurs frontières du côté d'Israël.

L'invitation à s'armer, sans cesse renouvelée, ne s'accorde pas avec la politique qu'on nous fait faire. D'une part, en face d'Israël, on ne nous apporte ni garanties ni soutien ; de l'autre, on veut que nous nous épuisions à préparer tout seuls une vaine défense. La déclaration tripartite dont nous bénéficions et que l'Egypte a, l'autre jour invoquée, la déclaration tripartite est une déclaration unilatérale et qui peut être révoquée. Elle n'est pas contractuelle ; elle ressemble à un acte gracieux qui ne lie que dans la mesure où la nécessité ne lui fait pas violence.

M. le Président du Conseil de Syrie est sans doute de ceux-là qui voient d'un œil viril la contradiction où nous naviguons ; et les chefs de l'armée syrienne aussi. Le temps n'est-il donc pas venu de sortir du stérile débat où nous nous égarons pour prendre pied dans la réalité vivante ?

Contre Israël dont les entreprises audacieuses et publicitaires mordent chaque jour sur le territoire syrien, contre cet Israël qui multiplie de façon vertigineuse sa population et ses ressources, les Etats-Unis nous apportent-ils le moindre réconfort, le moindre

apaisement ? C'est pour nous, au contraire, à cause d'une célèbre partialité, une perpétuelle inquiétude. C'est pour nous, au contraire, à cause d'une célèbre partialité, une perpétuelle inquiétude. Cesseront-ils et quand de se plier aux extravagances d'Israël ? D'encourager au moins tacitement des empiètements redoutables ?

De quelque côté que nous regardons, il n'y a plus que la politique de solidarité méditerranéenne pour nous couvrir et pour engager l'Occident. Car, si le sionisme ressemble au malheur en marche, il y a, ne l'oublions pas, un autre conflit, un danger plus grand, qui menace le monde.

Aurons-nous enfin l'écho de quelque initiative logique du Caire et de Damas ?